



Agence  
Tél. : 04 99 920 910

Montpellier, le

**RESIDENCE** logt n°  
V/Réf : N° client

**Objet : « Enquête SLS 2019 »**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint l'enquête sur l'établissement du Supplément de Loyer de Solidarité au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cette enquête, réalisée tous les ans, est imposée par le Code de la Construction et de l'Habitation. Elle sert à l'évaluation annuelle du Supplément de Loyer de Solidarité pour les ménages concernés.

La réponse à cette enquête réglementaire est **obligatoire**.

Vous êtes tenus d'y répondre **dans un délai de 1 mois**. A défaut de réponse de votre part, vous vous exposeriez aux sanctions prévues par la Loi.

Nous vous remercions de **remplir le questionnaire** et d'y **joindre les justificatifs demandés**, et de nous les **faire parvenir avant le 20 novembre 2018, dernier délai** :

- Soit par courrier, en utilisant l'enveloppe « T » jointe à l'envoi,
- Soit en les déposant dans votre agence ACM HABITAT.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice Générale,

Claudine FRÊCHE

Pensez à indiquer vos références locatives sur les documents transmis.

Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser à votre Agence ACM HABITAT ou de contacter le Service de la Relation-Clients : 04 99 920 910

# ENQUETE 2019 POUR L'ETABLISSEMENT DU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

Référence locataire :	Nom de l'Agence : ..... Nom de la résidence : ..... Numéro de logement : .....
-----------------------	--

La réponse au questionnaire est obligatoire dans le délai d'un mois en application de l'article L441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation.

A défaut de réponse, le bailleur est contraint d'appliquer, une pénalité pour frais de dossier de 25 € non remboursable et, tous les mois jusqu'à régularisation, un supplément de loyer provisoire correspondant au supplément de loyer maximum pouvant dépasser 1 000 € par mois.

## SITUATION DE FAMILLE au 1<sup>er</sup> janvier 2019

① <b>LOCATAIRE</b>	② <b>CONJOINT – CONCUBIN – PACS – COLOCATAIRE</b>
Titre : .....	Titre : .....
Nom : .....	Nom : .....
Nom de jeune fille : .....	Nom de jeune fille : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Né(e) le : .....	Né(e) le : .....

### ③ **Votre situation familiale au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Vous êtes mariés, concubins ou titulaires d'un pacs      Oui                       Non

④ **Nombre total de personnes vivant au foyer** (L'enfant de parents séparés est considéré comme vivant au foyer de l'un et de l'autre parent.) :

## ⑤ **ENFANT(S) ET AUTRE(S) OCCUPANT(S) DU LOGEMENT au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Nom	Prénom	Né(e) le jour    mois    année	Lien de parenté avec le locataire ou son conjoint
.....	.....	□□□□□□□□□□	.....
.....	.....	□□□□□□□□□□	.....
.....	.....	□□□□□□□□□□	.....
.....	.....	□□□□□□□□□□	.....
.....	.....	□□□□□□□□□□	.....
.....	.....	□□□□□□□□□□	.....
.....	.....	□□□□□□□□□□	.....
.....	.....	□□□□□□□□□□	.....

**Mention d'information Informatique et Libertés :**

Responsable de traitement : ACM HABITAT, office public de l'habitat de Montpellier Méditerranée Métropole.

Délégué à la Protection des Données (DPD) : ANAXIL-DPMS Group, 4 rue de Lamblardie 75 012 Paris.

Pour information, les données à caractère personnel recueillies au titre du présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné aux services d'ACM HABITAT en application des articles L. 441.3 à L. 441-15 du code de la construction et de l'habitation. Ce traitement a pour objet le recouvrement du supplément de loyer de solidarité (SLS) et l'établissement d'un rapport statistique sur l'application du SLS dans le département transmis au préfet.

Les données sont obligatoires et sont destinées à un usage interne. Peuvent être destinataires des informations les concernant et dans les limites de leurs attributions respectives :

- les services internes habilités à traiter les données de l'enquête SLS et le cas échéant les sous-traitants d'ACM HABITAT ;
- l'état autorisé par l'article L441-10 du CCH à recevoir les renseignements statistiques et financiers relatifs à l'établissement d'un rapport statistique sur l'application du SLS

Dans le respect de la législation en vigueur, les données sont conservées pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées augmentée de la durée de conservation pour répondre à des obligations légales et/ou de contrôle.

En application de la réglementation Informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, à la portabilité et de définir le sort de vos données après votre décès relativement à l'ensemble des données vous concernant qui s'exercent auprès du Référent Informatique et Libertés d'ACM HABITAT :

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [ril@acmhabitat.fr](mailto:ril@acmhabitat.fr)
- ou par courrier postal auprès du siège social d'ACM HABITAT – service RIL.

Votre demande doit être accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité comportant votre signature.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Les renseignements contenus dans le questionnaire font l'objet d'un traitement informatisé. Ces informations sont destinées à renseigner l'enquête réglementaire, sans opposition de votre part, elles sont également utilisées pour la mise à jour de votre dossier sur notre base.

**Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.**

**Date :**

**Signature :**

## COMMENT REMPLIR VOTRE QUESTIONNAIRE

Cadre 1	Locataire : Titulaire du contrat de location
Cadre 2	Conjoint-Concubin : Le conjoint : personne mariée avec le locataire Le concubin : personne vivant maritalement avec le locataire Le signataire d'un Pacs : personne pacsée vivant avec le locataire Le colocataire : personne signataire du contrat de location, autre que le conjoint ou le concubin ou la personne pacsée avec le locataire
Cadre 3	La situation familiale au 01/01/2019, Cocher « oui » si votre ménage est constitué de deux adultes vivant en couple (mariés, en concubinage, signataires d'un pacs ou vivant maritalement)
Cadre 4	Nombre total de personnes vivant au foyer : Tous les occupants habituels
Cadre 5	Détails des enfants et autres occupants du logement : détails pour le nombre de personnes indiquées au cadre 4

### Joindre impérativement à la présente déclaration :

1 - Photocopie de **vos avis d'imposition ou de non-imposition 2018 sur vos revenus de l'année 2017** (copie de toutes les pages).

**N.B.** *Si votre revenu a baissé d'au moins 10 % par rapport à l'année 2017, fournir également tous les documents justificatifs pour les 12 derniers mois, tels que bulletins de salaire, attestations des ASSEDIC...*

2 - Le cas échéant, les photocopies des avis d'imposition ou de non-imposition de 2018 sur les revenus de 2017 de toutes les personnes (ascendants, descendants, autres) occupant le logement au 1er janvier 2019, qui ne figurent pas sur votre avis (copie de toutes les pages).

4 - En cas de changement de votre situation familiale par rapport à celle figurant sur l'avis d'imposition, photocopie des pièces justificatives.

Pour obtenir un **dupliquata de votre avis d'imposition 2018** sur vos revenus 2017 :

Il est possible d'obtenir immédiatement un justificatif d'impôt sur le revenu et de l'imprimer en allant sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique particulier puis dans votre espace personnel, en se servant de vos identifiants portés sur votre dernière déclaration de revenus.

Ne pas oublier de dater et de signer le questionnaire, et d'indiquer vos références client ACM HABITAT sur les documents joints